

CONSTITUTION DU DOSSIER DE DÉTACHEMENT
SUR UN EMPLOI DE PROFESSEUR

Le dossier comporte :

- la déclaration de candidature imprimée depuis GALAXIE, **datée avec la signature du candidat,**
- une copie d'une pièce d'identité avec photographie,
- une enveloppe timbrée à l'adresse du candidat,
- une attestation délivrée par le Chef d'Etablissement ou l'administration dont relève le candidat permettant d'établir son appartenance à l'une des catégories visées à l'article 7 de l'arrêté du 7 octobre 2009 et sa qualité de titulaire dans son corps ou cadre d'origine depuis trois ans au moins à la date de clôture du dépôt des inscriptions,
- un curriculum vitae donnant une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles et réalisations en précisant ceux qui sont joints,
- un exemplaire d'au moins un des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans le curriculum vitae,
- une copie du rapport de soutenance du diplôme détenu.

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français.

Au dos de l'enveloppe ou sur le dossier doivent figurer le nom et l'adresse du candidat ainsi que l'intitulé exact de l'emploi postulé (numéro d'emploi, établissement, section).

L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS DOIT PARVENIR SUR SUPPORT PAPIER EN 3 EXEMPLAIRES AU PLUS TARD LE 25 MARS 2011, MINUIT, LE CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI. TOUT DOSSIER OU DOCUMENT ENVOYÉ HORS DELAI EST IRRECEVABLE.